

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 48

Artikel: Maggi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quel parti prendre pour sauver votre peau : là, des creux d'un mètre de profondeur ; ici, des tas de terre ou de pavés ; plus loin, des barraques et autres obstacles.

Un négociant de cette rue, n'ayant pas mal à se plaindre de cet état de choses qui durait depuis une dizaine de jours déjà, vit un beau matin pratiquer de nouveaux creusages devant son magasin. Furieux, il aborde les ouvriers en s'écriant :

— Mais, au nom du ciel, que faites-vous encore là ?

Et l'un de ceux-ci, qui savait que ces fouilles incessantes dans nos rues lui procuraient annuellement de très nombreuses journées de travail, lui répondit ingénument :

— Oh ! monsieur, vous ne voulez pourtant pas empêcher la seule industrie que nous ayons à Lausanne !

On gaillà que n'est pas capon.

Quand bin ora lè dzeins sont on pou mi eduquà que lè z'autro iadzo, y'ein a onco pràò que crayont adé ài sorciers, à la chetta, à la tsausse-vilhe, ài chàota-bouénès et ài reveigneints.

Lè vilho dient adé, quand l'ouzon't 'na gardaroba àobin on màobllio que fe 'na craquaie tandi la nê, que l'est on crouie signo et, se ia cauquon dè malàdo pè la baraquia, l'est 'na marqua que n'ein a pas onco po grantein. Créoint assebin que l'âme d'on gaillà qu'a fè lo bracaillon, revint tandi la nê tot botetiulà pè l'hotò, pè lo pailo et que met pertot sein dessus dèzo. Et bin soveint l'ont dâi poaires d'einfai.

Tsi no, ia dza on bon part d'ans, on desâi bin que lo vilho Sandron revegnâ pè su lo cemeterio ài picolon dè la miné ; lè fennès desant que sè promenâvè totè lè nê permi lè foussès einvortholi dein on grand linsu blianc ; desant que trèssâi lè pequiets dâi tombes et que fasâi pè su lo cemeterio totès sortès dè chimagries à vo bailli la fouaire.

Cllià fennès, que volliont tot savâi, sè mettion dâi iadzo 'na veingtanne po allâ à la miné vouaiti Sandron, mà, quand l'ètion à mi-tsemin dâo cemeterio, pregnivant totès la fringàla et lè vouaïque que se revervint et que sè mettion à traci à grandécime galop contre lo veladzo coumeint se l'aviont zu ti lè diabblio à lèo trossès.

Dâi z'ons racontâvnt assebin qu'ein passeint dè nê vai lo cemeterio l'aviont vu lo vilho chetâ su 'na foussa que comptâvè dâi beliets dè banqua, dâi z'autro, que l'aviont oiu déblliottâ oquie dein 'na leingua qu'on l'âi compregnâi rein, enfin quiet, tsacon ein devazâvè, mà nion n'ouzvâvè allâ à la miné sè promenâ contre lo cemeterio.

Onna nê, que saillessant dè tenâbllia, lo syndico et on part dè municipaux sè trovâvnt pè la pinta et dèvezâvnt, coumeint dè justo, dâo vilho Sandron.

— Tè, que te n'è portant pas on capon, se fe lo syndico à Louis ài fife, gadzo que t'arâi poaire d'allâ hoai à la miné su lo cemeterio ?

— Fraimo houit litres avoué vo, syndico, quel l'âi vè !

— Et bin hardi ! totse la man !

Tandi cè teimps, ion dâi municipaux soo dè la pinta et va contâ l'affèrè à son valet.

— Y'a dou francs por tè, l'âi dese lo maitro, se te vas hoai à la miné su lo cemeterio. Quand te vairè arrevâ cauquon, n'assè pas poaire, sarè lo Louis ài fife ; tè faut t'einvortolhi bin adrai dein on linsu et quand lo gaillà sarâ quie, tè faut dessuvi lo vilho Sandron et fèrè totès sortès dè sindzèri po l'époairi bin adrai et te vas vaire, va fottèr lo camp veintre à terre contre lo veladzo.

— Va que sai de ! repond l'autro, et po mi

l'épouairè, m'ein vè crozâ 'na tiudra fô farè dou pertes po lè ge, ion po lo nâ et on tot grand, avoué dâi grantès deints, po lo mor ; mettrè on bet dè tsandalla dedein et preindrè cein avoué mè ; vo z'allâ vaire coumeint lo Louis va dècampâ !

Dinse de, dinse fè. A la miné, tsacon ètâi à son pousto : lo syndico et lè municipaux atteindiont à la pinta, lo vòlet, su lo cemeterio et Louis ài fife s'eimbautsivè po l'âi allâ ; mà, per bounheu por li, sè trova que lo vòlet ài municipau avâi dza ètâ corniflà tot cein que son maitro l'âi avâi de à on outro qu'a vito èiâ lo redipettâ à Louis ài fife.

— Ah ! l'est dinse, fe stuce, et bin atteint-pi, te vas passâ 'na crouia vouarba avoué mè ! se sè peinsa. Adon ye preind avoué li on bon dordon et on gros vilho sa tot eintserbounâ pè dedein et l'arrevè dinse ài cemeterio fô l'apèçai la tiudra que clliàirivè pè sè quatre pertes. Fasâi 'na nê asse soranna qu'on sè sarâi cru dein 'na cava à noviyon, quand vouaïque lo vòlet que s'approustè tsau pou vai li.

— Quoui itès-vo ? l'âi fe stuce, ein teindeint sè dou brè vai lo Louis, coumeint se l'avâi volliu l'eimpougni à la brachâ !

— Su Louis ài fife, et pi à bas clliâo pattès ! fe lo Louis ein l'âi fottèint on coup dè châton su lè duès mans

— Mè, fe lo vòlet, su la moo que vint querj Sandron et pisque t'as ouzâ veni perquie, t'è min et vè t'eimpougni assebin !

Et à l'avi que vâo reteindrè lè brè po eimpougni lo Louis, stuce l'âi rez'administrè on atout dâo tonaire su lè pattès que lo pourro diabblio a bo et bin ruailâ : lo Louis profitè dè cè momeint po l'âi einfattâ lo sa su la tita, lo fe ribilliâ avau tantqu'âi pi et on iadzo lo gaillà dedein, l'allietè lo sa avoué 'na cordetta. Ie fot on coup dè pi à la tiudra que va rebedoulâ on pecheint bet, pu sè tserdzè lo sa su lo cotson et lè vouaïque via contre la pinta.

Ma fâi, lo pourro vòlet n'ètâi pas à noce dein cè sa et criâvè à Louis dè lo delièttâ ein faiseint dâi boailiâs dâo dianstre.

— Mè burlâi se tè laissez allâ deinse, l'âi desâi lo Louis, t'as volliu fèrè la moo, et bin te la mè payèrè !

Ein passeint devant lo borné, piaf ! ie tsampè lo sa avoué lo gaillà dein l'audzo, que lo pourro coo fasâi dâi bramâies et dâi navattâies lè dedein, qu'on arâi djurâ qu'on lo tiâvè.

Adon lo Louis sè retserdzè lo sa tot mou su lo cotson et l'arrevè dinse à la pinta.

— Ora, vouaïque, se fe ein arreveint, vo z'apporto la moo !

Ma fâi, lè z'autro, que ne saviont pas l'affèrè coumeinevnt dza à dècampâ, quand lo Louis delièttè lo sa et lo preind pè lè dou bets po fèrè sailli lo vòlet.

Vo z'arâi falliu adon ouèrè quinnès recafâtès l'ont fè quand l'ont zu vu lo pourro lulu, mou coumeint 'na renaille et asse nai pè la frimousse, lè mans, lè z'haillons et lo resto qu'on lo reconnaissâi papi, tant l'ètàt mattsourâ ; assebin quand lo Louis eût zu contâ l'affèrè, sè tegniant lo veintro tant recafâvnt et l'ont nettèyi illico lè houit litres avoué lo vòlet que rizâi à la fin, atant què lè z'autro dè la farça.

Un nouveau livre vaudois.

Sous le titre d'ANCIENNETÉS DU PAYS DE VAUD — EPREUVES HISTORIQUES, il va sortir des presses de l'imprimerie Constant Pache-Varidel, à Lausanne, un ouvrage publié par M. Alfred Milloud, du bureau des archives de l'Etat de Vaud, avec la collaboration de M. René Morax, à Morges, et de M. Eugène Corthésy, instituteur à Moudon. Si nous sommes bien renseignés, cet ouvrage serait le tome premier d'une publication propre à intéresser, à côté des purs historiens, l'ensemble du public curieux de connaître le passé de notre canton.

Maggi.

Depuis dix ans, un mot se voit partout, il nous poursuit, il nous obsède. On ne peut ouvrir un journal sans y trouver, quelque part, ce mot, se détachant ordinairement en grandes lettres blanches sur un fond noir.

Ce mot se lit, en caractères multicolores et de toutes formes, à la devanture de toutes les épiceries. On le voit dans les salles d'attente des gares, dans les voitures de chemins de fer, dans les tramways, dans les hôtels, dans les restaurants, sur les cartes de menus, sur les horaires, sur les calendriers, où il dispute, au Temps lui-même, la place des mois et des jours.

Pour lui, rien n'est sacré. Il s'installe partout où il trouve une place libre. Tantôt immense, tantôt minuscule ; il se plie à toutes les exigences de la situation. Il s'accroche aux corniches, se suspend aux lustres, se colle aux carreaux de fenêtres. Il n'est pas jusqu'à certains édifices d'utilité publique sur lesquels il n'appose son paraphe inévitable. Enfin, audace extrême, il pénètre jusque dans nos appartements, sous forme de brochures ou de prospectus aux mille couleurs.

Toujours lui, lui partout, sous mon toit, dans la rue, Son image, en tous lieux, vient obséder ma vue.

Ce mot ? — Maggi.

Ce qu'il signifie ? — Tout le monde le sait aujourd'hui.

Mais, de quel droit s'impose-t-il, comme cela à tous ? A-t-il vraiment des titres sérieux à l'attention publique ? Quels sont-ils ?

Voici, à ce sujet, quelques renseignements peu connus, qui intéresseront certainement nos lecteurs et surtout nos lectrices. Un de nos abonnés veut bien nous donner le récit de sa visite aux grands établissements « Maggi & C^o », à Kempttal, dans le canton de Zurich. Cette fabrique, l'une des plus importantes parmi nos industries suisses, fait honneur à notre pays.

Le voyageur qui, autrefois, se rendait de Zurich à Winterthur ne s'arrêtait guère à Kempttal, où un moulin construit en 1841 et devenu la propriété de la famille Maggi, troublait seul la monotonie du paysage. Le médecin Michel Maggi et plus tard son fils Jules, exercèrent jusqu'en 1886 la profession de meuniers.

Les perfectionnements apportés par la science ont tout bouleversé. A Kempttal, comme ailleurs, la turbine a remplacé la grande roue bruyante, les pierres à moudre d'autrefois ont cédé leur place à des machines modernes. Et ces machines servent maintenant à nettoyer, peler, griller et moudre des légumes. Comment cette transformation s'est-elle opérée ?

Comment Jules Maggi, le meunier de Kempttal, est-il devenu le grand usinier dont les produits sont répandus dans le monde entier ? C'est là une page de l'histoire de Kempttal, et non la moins intéressante.

Esprit essentiellement actif et pénétrant, Jules Maggi s'occupa, à partir de 1886, sur l'invitation de la Société suisse d'utilité publique et avec le concours des Dr Schuler, Dr Barbieri et Prof. Schulze, de la préparation des légumineuses et des conserves pour soupe. L'inventeur ne se laissa rebuter ni par les difficultés techniques de la fabrication, ni par les préjugés des consommateurs. Il surmonta les premiers et vainquit les derniers. En quelques années, le succès couronna ses efforts. La découverte de l'inventeur comblait une lacune. Du reste, celui-ci ne s'en tint pas uniquement à sa première spécialité ; le Maggi pour corser et les Tubas de bouillon ont d'emblée conquis les faveurs du public. La dernière spécialité, le Cacao-Gluten (albumine de froment) sera également appréciée.

Ce qui frappe tout d'abord, lorsqu'on arrive à Kempttal, c'est la multitude des constructions et l'élégance de quelques bâtiments. Figurez-vous une longue rue large, éclairée le soir par la lumière électrique. A droite, à l'entrée, le vieux moulin, dont la façade noire cadre mal avec les façades multicolores des autres établissements construits en

brique? Outre la fabrique proprement dite, toutes les industries sont représentées : atelier mécanique, forge, menuiserie, sellerie, atelier de peinture, etc. Cette puissante organisation permet de construire et de réparer sur place les machines et l'outillage de la fabrique.

Chaque bâtiment est affecté à un usage particulier. Ici c'est une vaste halle dans laquelle les ouvrières préparent les légumes dont elles enlèvent soigneusement les parties détériorées ou inutilisables. Plus loin, une immense salle, véritable buanderie, destinée au nettoyage, séchage et découpage des légumes. Le bâtiment dit du façonnage est particulièrement intéressant. C'est une construction d'une architecture élégante dont les étages sont reliés par un ascenseur hydraulique et éclairés à la lumière électrique. Une courte explication sur la manière dont se pratique le façonnage, intéressera certainement nos lecteurs.

Chacun sait que la fabrique Maggi livre ses rouleaux de soupes en 36 sortes différentes, sous forme de tablettes. Chaque tablette, cuite à l'eau pendant 10 à 20 minutes, donne amplement deux assiettes de soupe. Six tablettes forment un rouleau. Le façonnage se pratique de la manière suivante : les tablettes sont pressées par des machines qui les déposent ensuite automatiquement sur une table. Elles sont là emballées par les ouvrières, d'abord dans du papier de soie, puis dans du tain, ensuite dans deux enveloppes extérieures et finalement réunies en forme de rouleaux.

Il en est de même pour le façonnage des tubes de bouillon. Ce sont également des machines qui remplissent les tubes de gélatine, les parties qui dépassent sont coupées et les deux tubes placés dans une capsule, celle-ci paraffinée, étiquetée et, en dernier lieu, emballée dans une boîte de fer-blanc. La boîte contient 10 capsules avec 20 tubes. Le contenu de chaque tube, dissous dans l'eau bouillante, donne $\frac{1}{2}$ de litre de bouillon.

Le Maggi pour corser (Extrait liquide) est peut-être la spécialité la plus connue et certainement une des plus appréciées de la maison.

Il est midi. En ce moment, Kempttal présente un aspect vraiment curieux. Le sifflement d'une sirène annonce aux travailleurs l'heure du dîner. De ces innombrables bâtiments sortent les ouvriers et les ouvrières. La rue de Kempttal ressemble à un champ de foire.

Tout ce monde pénètre dans un vaste bâtiment dont l'aile nord contient la station centrale des forces motrices, le milieu les bureaux commerciaux, les salles de restauration du nouveau « Hammer-Club », les archives et le téléphone central ; l'aile sud, le bureau technique.

La salle de restauration peut contenir environ 500 personnes. Elle est très bien décorée et nous y remarquons une scène, modeste, il est vrai, mais suffisante pour les concerts de l'Orchestre et les petites comédies que des acteurs improvisés et complaisants jouent quelquefois pendant l'hiver. La cuisine, avec ses installations de cuisson à la vapeur et l'appareil anglais à griller est très curieuse à visiter.

L'installation de la station centrale des forces motrices est remarquable. Dans ces immenses salles, fonctionnent machine à vapeur, turbines, dynamos. L'arrangement est parfait, la circulation libre. On y voit entr'autres, deux grandes pompes Worthington et, dans un compartiment spécial, une grande machine de 300 HP qui travaille presque sans bruit. Il y a encore d'autres salles qui sont occupées par des machines d'aide et de réserve.

L'atelier mécanique, pourvu des installations les plus modernes, l'atelier de menuiserie mécanique, la forge, l'atelier de peinture ne sont pas moins intéressants.

La Société Maggi possède, en outre, autour de Kempttal, 25,000 ares de terrain cultivé et de forêts. Un grand domaine à Effingen (canton d'Argovie) et un alpage dans le canton de Schwytz ; cependant les récoltes ne suffisent que pour une petite partie de la fabrication.

Le bâtiment de l'Agriculture est une fort belle construction qui renferme l'appartement de l'économe et des chambres pour les employés.

Les écuries méritent également une visite. Nulle part, nous n'avons trouvé un pareil confort. La Société Maggi possède plusieurs centaines de pièces de bétail de la pure race brune.

Et maintenant, notre visite est terminée. Le

compte-rendu bien imparfait que nous en avons fait ne saurait donner qu'une idée de ce qu'est le Kempttal d'aujourd'hui. Que ceux de nos lecteurs qui s'intéressent spécialement aux établissements Maggi aillent les visiter ; ils en valent vraiment la peine.

Le piston.

C'est ainsi qu'on désignait autrefois le tube en laiton fixé à l'extrémité du tuyau d'une pompe à feu, et d'où l'eau s'échappe avec force. Aujourd'hui il s'appelle la lance. Ajoutons que dans un incendie, la mission de manier la lance n'est guère confiée qu'à des hommes forts, courageux et adroits. D'un autre côté, cette tâche difficile est en quelque sorte un honneur pour celui qui en est chargé et qui s'en acquitte bravement : tous les yeux sont fixés sur lui ; chacun admire sa hardiesse dans ce poste dangereux.

On sait qu'il fut un temps où les bourgeois et les habitants formaient, dans le domaine communal, deux catégories de citoyens bien distinctes.

Les bourgeois avaient la priorité dans la nomination et la composition des autorités ; et pendant bien longtemps l'administration des biens communaux ne fut confiée qu'à des bourgeois. Au conseil communal, la majorité — c'est-à-dire la moitié de ses membres plus un — devait être composée de bourgeois. Ce n'est qu'à la longue, et depuis 1845, si nous ne faisons erreur, que cette majorité fut successivement réduite, pour disparaître enfin de nos lois et règlements.

Malgré cela, pendant nombre d'années encore, les habitants furent considérés par les bourgeois comme des étrangers, des gens tolérés dans la commune et qui devaient rester modestement au second plan dans la discussion des questions communales.

Ces quelques explications étaient nécessaires pour l'intelligence de ce qui va suivre :

Il y a une trentaine d'années, un incendie se déclarait dans un de nos grands villages du pied du Jura. Le vent soufflait avec violence et la panique devenait générale, car on craignait de voir le fléau s'étendre au village tout entier.

A ce moment suprême, un membre de la municipalité regardait d'un air indigné un charpentier debout sur un pan de mur, et qui, la lance en mains, dirigeait l'eau sur les parties des maisons voisines les plus menacées.

Ce charpentier, qui habitait la commune depuis plus de vingt ans, était originaire du Pays-d'Enhaut.

Tout à coup, quelqu'un s'approche du municipal en s'écriant en patois :

« Eh ! mon Dieu qu'm fû épouvaint, tot lo veladzo va lai passà !... »

(Eh ! mon Dieu quel épouvantable feu ! Tout le village va y passer !)

— Oï, mais dilè mè vôi se n'est pas 'na vergogne dè vairè lo piston dè noutra pompa deîn lé mans d'on étrandzi !... »

(Oui, mais dites-moi si ce n'est pas une honte de voir le piston de notre pompe tenu par un étranger !...)

THÉÂTRE. — Très intéressante semaine, qui a valu, à notre troupe, de nouveaux et légitimes succès. C'était d'abord, mardi, *Le fil à la patte*, vaudeville de Feydeau, qui a beaucoup fait rire. Jeudi, *L'Aventurière*, d'Emile Augier, *Le Dépit amoureux*, de Molière, interprétés de façon remarquable. Pourquoi vouloir citer l'un ou l'autre de nos artistes ; ils sont tous excellents.

Demain, dimanche, à 8 heures, *Le Maître des Forges*, drame en 5 actes, par Georges Ohnet, et *Durand-Durand*, comédie en 3 actes.

Matinées-concerts. — La série s'est ouverte mercredi, très brillamment. Tout promet aux nombreux amateurs de ces matinées de réelles jouissances. Nous y reviendrons. — Demain, dimanche, à 3 heures, au Casino, *Seconde Matinée*. Programme très varié.

Boutades.

On avait conduit la veille la tante Marianne à sa dernière demeure. C'était une bonne vieille, que tout le monde, dans le village, aimait et qui justifiait bien l'appellation familière de « tante » qu'on lui avait donnée.

Un gamin, curieux de voir le convoi, avait manqué l'école. Le lendemain, à son entrée en classe, le maître le réprimande :

« On dirait vraiment que c'est la première fois que tu vois un enterrement ».

— Mais, m'sieu, répond timidement le gamin, c'est la première fois que je voyais celui de la tante Marianne.

On lit dans le *Journal du Jura* l'annonce suivante :

« On demande de suite un bon et jeune domestique sachant traire et soigner les chevaux de langue française. S'adresser, etc. »

Cueilli dans un journal sérieux des bords du Léman :

« Nous apprenons avec plaisir que M. de V... vient d'obtenir le 3^{ème} prix au concours de bétail gras, à l'exposition nationale (classification des genisses). — Nos félicitations »

Du Démocrate de Payerne :

Entendu, non sans étonnement, par notre éditeur officiel :

« La Municipalité de Payerne procédera le 23 septembre courant au broutage des prés communaux. »

Un dentiste avait placé un ratelier dans la bouche d'un évêque. Très respectueux et sensible à l'honneur qui lui avait été fait, tout en désirant néanmoins d'être payé, il ne savait comment rédiger sa note, lorsqu'il trouva cette formule qu'il crut être le comble de l'élégance et de la politesse : « Pour avoir réparé le palais épiscopal, fr. »

Coton dans les oreilles. — Est-il à conseiller de mettre un tampon de coton dans les oreilles ? Il est des personnes qui pour le moindre refroidissement se plaignent de douleurs ou de maux de dents. Elles s'imaginent qu'en se mettant dans les oreilles un tampon de ouate imbibée d'esprit-de-vin ou d'eau de cologne cela calmera la douleur. Le tube auditif est irrité par ces liquides excitants et débilité par la présence prolongée du coton. Les petites glandes qui servent à la sécrétion du cerumen se ralentissent dans leur activité. Il n'est donc d'aucune utilité d'introduire du coton dans les oreilles et des maux d'oreilles assez sérieux peuvent n'avoir pas d'autre cause.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit : « Les Pilules hématogènes du docteur Vindevogel m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

AGENDAS DE BUREAUX
et Calendriers pour 1901.

Lausanne. — Imprimerie Gauthier-Howara.